

# LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

## ABONNEMENTS

UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes... 20 fr. 11 fr. 6 fr.		
Autres Départements... 24 fr. 13 fr. 7 fr.		

## DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

## ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 24, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-s-S., Dijon, et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.  
A Paris : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

## LA JOURNÉE

Des troubles ont éclaté dans des temples d'Angleterre et des pasteurs ont été hués à propos de la question du rituel que les protestants voudraient différencier davantage du culte extérieur catholique.

La lugubre série des enfants martyrs s'allonge chaque jour. Hier, un père indigne, martyrisant son enfant, a été assommé par sa femme et sa fille écœurées de ses brutalités.

L'état de santé de la maréchale de Mac-Mahon s'est sensiblement amélioré.

Le drapeau américain flotte sur les édifices publics de l'île Hawaï définitivement annexée par les Etats-Unis.

La police espagnole a saisi dans les papiers d'un cercle carliste, à Madrid, le plan d'une organisation militaire carliste s'étendant du Nord au Centre de l'Espagne.

## Notre Socialisme

Tout le monde républicain est à peu près d'accord pour reconnaître dans la Mutualité le remède au collectivisme. Seuls, les journaux et les esprits réactionnaires, dont le moindre souci est l'action, voire la réaction, et qui se bornent à opposer au torrent déchaîné des appétits l'inertie de leur flottement d'épaves, houdent encore à la grande pensée de fonder sur l'association des efforts individuels la défense des droits communs et des intérêts publics.

Comme il est de règle que ceux qui ne font rien n'ont pas assez de temps pour critiquer le travail des autres, que ceux qui ne possèdent pas suffisamment de cerveau et de cœur pour avoir des idées et des sentiments à eux s'en consolent en incriminant les pensées et les plans d'autrui, on a essayé de jeter quelque discrédit sur les travaux du Congrès de Reims tenu pour résoudre le problème de la mutualité.

On a fait résonner la guitare ancienne : « Vous prétendez être les adversaires du socialisme et vous n'êtes que ses contrefacteurs ; vous êtes des socialistes de fait sous un faux nom. Arrière ! »

Suivant leur tempérament, nos adversaires ont enguirlandé ce petit boniment. Les uns ont parlé d'hypocrisie, agité le spectre de Judas qui nous a tiré la langue au bout de la corde pendu qui leur porte bonheur. Les autres ont cité Hahnemann et nous ont lancé le pavé classique de son *Similia similibus*. Tous se sont accordés à voir en nous des simples (lisez des parfaits Nicodèmes) qui font le jeu de l'ennemi, sans mauvaise intention peut-être, mais avec une naïveté plus incurable que la folie rouge.

Ceux qui voulaient être les plus méchants ou les plus spirituels nous ont plaints ou nous ont souhaité ironiquement bon voyage dans la voie de l'homéopathie, où ils nous accompagnent de leurs vœux pour s'offrir le plaisir de nous voir casser le cou.

Nous sommes donc pour une école des alliés du socialisme, conscients ou inconscients.

Or, qu'on veuille ou non me classer dans la variété des conscients, je me range tout d'abord dans la classe des inconscients.

Parole, je ne comprends pas (on n'est pas intellectuel) que les socialistes grand teint, les indiscutés comme Jaurès, Millerand, Guesde et les « meilleurs » que je passe n'aient que des paroles de colère contre leurs alliés prétendus, et je ne puis m'empêcher de juger que si la mutualité faisait tant qu'on dit leur affaire, ils s'enfarmeraient tous en Mélines et Deschanel et jetteraient les fleurs rouges de leur rhétorique à MM. Harmel frères, au lieu de leur dépêcher des gaillards avec la mission de ruiner par la grève les institutions de prévoyance de leur usine.

Singuliers alliés que le collectivisme voue quotidiennement au diable !

Etrange alliance qui est par lui dénoncée chaque jour comme le pire ennemi contre lequel toutes les co-

litions, toutes les attaques sont permises !

Les chefs socialistes seraient-ils comme nous des naïfs, avec leurs airs de tranche-moutagnes ?

Ne serions-nous « frères ennemis » que faute de nous estimer mutuellement à notre valeur d'incorruptibles révolutionnaires ?

Poursuivons-nous, comme on l'insinue, le même but par les mêmes moyens ?

Ici encore mon esprit, décidément borné, se refuse à comprendre.

Le but du socialisme, c'est l'Etat-Providence, ou comme ce mot ferait câbrer les nombreux athées du parti, l'Etat bottier, tailleur, boulangier, épicière, régisseur de théâtres, manager de toutes sortes de divertissements exquisement gratuits.

Les moyens préconisés pour arriver à cet Eden sont le plus généralement les barricades où l'enfant recevra comme de raison trois balles dans la tête, pour que le père étrangle le dernier soldat avec les boyaux du dernier juge de paix et casse la tête du dernier capucin contre le crâne dur du dernier agent de police.

Ni ce but, ni ces moyens ne sont nôtres.

D'abord nous avons peur que capucins, juges, soldats et gardiens de la paix ne laissent pas si tranquillement voter leurs mânes au succès de la société future dans laquelle tout le monde s'acharnerait au travail et au bien parce que la faim éteint et le vice serait libérés.

Nous craignons que cela n'aïlle pas sans le massacre des neuf dixièmes de ceux qui se promettent d'incomparables félicités.

Ensuite, nous ne voulons pas davantage du but : l'Etat fournisseur général, car nous savons trop bien que l'Etat n'arriverait à fournir que ce qu'on lui procurerait donner et que, le voulut-on, toute paresse, toute faveur, tout gaspillage supposés chimériquement disparus de la terre, on ne lui procurerait pas par un travail libre de huit, six ou quatre heures, ce qu'on ne fournit pas à la société actuelle par un labeur forcé de dix à seize heures.

Nous comprenons que c'est un mauvais moyen de combattre l'action néfaste de la force brutale que de supprimer tout ce qui dans l'ordre physique ou moral, réfrène ou punit l'abus de cette force, et que le socialisme intégral, niant toute règle et toute autorité, n'est possible ni dans une bande de brigands, ni dans une communauté de saints.

Aussi, bornant le rôle de l'Etat à celui de témoin sympathique des efforts des individus constitués en sociétés, nous n'attendons pas que des caillottes nous tombent du ciel collectiviste.

Nous faisons appel à la prévoyance, à l'esprit de solidarité et de fraternité qui doit animer les enfants du même pays.

Nous voulons réaliser pour le plus grand nombre la plus grande somme de bonheur en associant les efforts et les gains de tous les travailleurs, afin qu'ils ne soient pas dépouillés des fruits de leur labeur et qu'après le travail ils goûtent le repos.

Et si nous y tendons par la légalité, je ne trouve pas, quoi qu'on dise, cela si révolutionnaire.

### MARTEL.

## VOIX CONCORDANTES

M. de Marcère, dans le remarquable article qu'il consacre à la mémoire de son collègue, M. Buffet, analyse l'état d'esprit de la plupart des hommes marquants qui ont pris une grosse part dans les événements de la moitié de ce siècle. Il nous paraît intéressant de détacher de cette étude le jugement qui suit :

Dans la question du ralliement des conservateurs à la République, question qui a si violemment troublé les consciences et aussi les passions du parti monarchiste, M. Buffet ne paraît pas s'être rendu aux directions du Pape. Je ne sais rien exactement à cet égard, n'ayant pas eu l'occasion de connaître personnellement sa pensée à ce sujet. Mais son attitude générale a paru, jusqu'à la fin, contraire à toute idée d'un rattachement quelconque au régime républicain.

Il était, je pense, comme plusieurs des hommes distingués du parti orléaniste, froissé de gallicanisme. Sous le prétexte de rester fidèles au vieux idéalisme d'autant, ils se montrent ombrageux à l'égard de Rome, comme s'ils avaient fait les quatre articles de la fameuse déclai-

tion ; et ils cédèrent sans cesse le sceptre dans lequel j'allais tomber Louis XIV. Ils ne paraissent pas se rendre compte des extraordinaires changements déjà opérés, ni de ceux plus grands encore qui se préparent dans les rapports du catholicisme avec le nouvel état du monde, lequel tend, de toutes parts, à la démocratie.

Le Docteur suprême qui siège à Rome songe à l'ordre universel ; et son enseignement ne rencontre plus d'obstacles extérieurs, c'est à-dire de rois avec qui il ait à compter.

Il s'adresse directement aux nations, parce qu'il n'y a plus d'intermédiaires entre elles et lui, si ce n'est des restes de doctrines surannées, de vieux textes que des gouvernements sectaires ou légers s'obstinent à maintenir comme des vérités sérieuses et légitimes. Le temps et les événements auront raison des résistances, surtout lorsqu'on aura compris qu'il y a autre chose en jeu, dans le temps où nous sommes, que le rétablissement des trônes et les étiquettes des régimes politiques ; lorsqu'on aura vu et touché du doigt qu'il s'agit de l'humanité, que l'on a déjà vu, mais qui se présente cette fois sous des formes nouvelles, entre la barbarie à l'intérieur et la civilisation européenne. C'est alors que sonnera le ralliement et qu'il imposera à tous ceux qui plaient le salut de la France au-dessus des vieilles doctrines gallicanes, et des intrusions de la politique.

Fasse Dieu qu'il ne soit pas trop tard quand on y prendra garde !

## Echos & Nouvelles

### CALENDRIER

Mardi 24 août. — 286 jour.  
Lever du soleil, 5 h. 6 ; coucher, 6 h 57.  
Lune, P. Q.  
Saint Barthélemy.  
Saint Onen.  
1893. — Mort, à Frohsdorf, du comte de Chambord, dernier représentant de la branche aînée des Bourbons.

### LE TEMPS

Sur nos régions, la marche du baromètre est très irrégulière depuis hier ; ainsi ce matin, après une hausse brusque entre 3 heures et 6 heures du matin, il a subi vers 7 heures des variations de 1 mm et demi d'amplitude et depuis 10 heures il baisse en raison de 1 mm en deux heures.

La pression est toujours très élevée sur le centre et l'Est de l'Europe et faible sur le nord-ouest.

Un temps chaud et orageux paraît probable.

### LE CONGRÈS DE BESANÇON

L'Association catholique de la jeunesse française et la jeunesse catholique de France Comité organisent à Besançon pour les 17, 18, 19 et 20 novembre, un congrès général, avec les concours des hommes éminents qu'ils appellent : Mgr Péchard, MM. de Mun, Lerolle, abbé Lemire, Pitehon, Fonsgrive, Swaeter, abbé Soulanges-Bodin, Georges Gogau, Max Turmann, F. Brunetiers.

Le comité d'initiative du Congrès se compose de MM. Antoine Saillard, avocat à Besançon, Louis Montenois, avocat, Jean Guiraud, professeur à la Faculté de Besançon, Outhenin-Chalandre, missionnaire, René Caron, propriétaire à Arc-Senans.

Le programme de la première journée comporte ces deux points : l'initiative intellectuelle et la formation religieuse de la jeunesse. Le programme de la seconde journée : les patronages et l'organisation de la jeunesse catholique. Le programme de la troisième journée : participation de la jeunesse aux œuvres sociales.

La « France Libre » sera représentée à ce Congrès auquel elle est heureuse de souhaiter un plein succès.

### LE PREMIER CHAUFFEUR DE FRANCE

Il faudrait toutes les épithètes de Mme de Sévigné pour annoncer la nouvelle : le Président fait de l'automobilisme !

Il paraît, en effet, que des personnes dignes de foi ont rencontré M. Félix Faure sur la route de Montivilliers à Sainte-Adresse, par Rouelles, et à trois cents mètres de cette dernière localité, juché sur un tricycle à pétrole.

Il paraît que d'une petite caravane de chauffeurs, parmi lesquels se trouvait notamment son ami, M. Duboc, le propriétaire des grandes chasses où le Président a coutume de s'ébattre chaque année.

M. Félix Faure était en complet gris, le chef couvert d'un canotier blanc et avec son immuable monocle.

### LES EXAMENS

Il a été souvent question de l'influence néfaste des examens sur la santé des élèves. A ce propos, le docteur Ignatiev publie dans le dernier volume du « Courrier d'hygiène sociale », sous le titre : « Influence des examens sur la santé des élèves de l'école de géométrie de Constantin », un très curieux article d'une documentation des plus curieuses.

Il y a dans cette école 244 élèves internes, se trouvant dans des conditions à peu près égales ; prenant le poids du corps comme moyen de constatation de l'altération de l'organisme par les examens, le docteur Ignatiev a prouvé, en pesant les élèves avant et après, que tous les élèves dans les trois classes supérieures avaient perdu de leur poids ; dans plusieurs cas, cette perte a atteint le chiffre de 5.150 grammes ; dans les classes inférieures, le nombre des élèves

ayant perdu de leur poids s'élève à 80 pour 100, avec pertes inférieures à celles des élèves des classes supérieures.

En conséquence, les examens sont une maladie de l'organisme, maladie spéciale mais très réelle puisqu'elle entraîne les mêmes conséquences que tous les autres dérangements de l'organisme, et en particulier du système nerveux.

### LES « VINGT-HUIT JOURS »

Ils sont partis, hier, les réservistes, pour leurs corps respectifs, les uns, déjà en uniforme, les autres, riant, plantant, emportant les gars d'une rumeur pétillante.

On se reconnaît entre anciens camarades de chambre, on fraternise sous l'œil indulgent des sous-officiers chargés de mener les hommes à destination.

La cohue des parents et des amis se mêle à la cohue des partants. Les femmes recommandent à leurs maris de bien prendre garde aux insulations, au froid, au chaud, à tout ce qui pourrait leur faire du mal. Les braves réservistes esquissent un geste d'insouciance, et promettent tout ce qu'on leur demande. Le chœur, les maris, ne leur font pas peur ! Ils sont prêts à « bouffer des kilomètres, jusqu'à la garde ». Ils sont superbes d'entrain et d'humeur martiale.

Mais l'heure du départ a sonné. Ce sont des embrassades pleines d'effusion, des serments de mains énergiques.

Une pointe d'émotion fleurit le cœur des mères, des femmes et des sœurs. Le train s'allonge, s'allonge désespérément. En un clin d'œil, il est pris d'assaut et bondé. Bientôt, il s'ébranle, il part aux cris de : « Vive l'armée », au milieu des chants, des rires et des appels joyeux.

### LA « DANAE »

Nous avons annoncé dernièrement que l'on se proposait de renvoyer la frégate française la « Danaë », coalée au fond du port de Trieste depuis le 5 septembre 1872.

Cette opération est terminée : après un séjour sous-marin de 25 ans, 10 mois, 11 jours, 18 heures et 15 minutes, dit le « Piccolo », la vieille frégate a relevé le jour.

Le renforcement a été effectué au moyen de plusieurs grues représentant une force totale d'environ 100 tonnes.

L'entrepreneur de ce travail considérable espérait trouver dans le navire le trésor du bord qui devait être considérable. Jusqu'ici on n'a trouvé que de la monnaie morte, des bouillons d'uniforme, des squelettes et quelques pièces d'artillerie.

La carcasse du navire est dans un état de conservation remarquable.

### LE COMMERCE DES FEUILLES DE VIGNES

Parmi les métiers bizarres et qui ne sont pas catalogués dans le Bottin, il en est un qui mérite d'être signalé, au moment où les vendanges s'approchent.

Il s'agit du commerce des feuilles de vignes qui est souvent exercé au détriment des vigneron établis dans la banlieue de Paris.

Les feuilles de vignes servent à envelopper les fruits pour les préserver de tout heurt. On en fait une grande consommation et les commissionnaires en fruits, les horticulteurs, les recherchent avidement.

Le plupart du temps, les individus qui se livrent à ce trafic n'attendent pas que la récolte du raisin ait été faite. Ils vont, la nuit, dans les plants de vignes et dépouillent les ceps de leurs feuilles, ce qui constitue un grave dommage pour les propriétaires qui ont eux-mêmes l'habitude de vendre les feuilles de leurs vignes.

Il ne se passe pas d'année sans que les tribunaux correctionnels n'aient à s'occuper des agissements de ces singuliers industriels pour qui la propriété d'autrui n'est qu'un vain mot. Ces jours derniers, plusieurs d'entre eux, pris en flagrant délit, avaient qu'ils se faisaient de 15 à 20 fr. par jour, en se livrant à ce genre de commerce.

### DU SENTIMENT !

On trouve quelquefois dans la « Fronde » des choses bien intéressantes. Voici, par exemple, la fin de l'article de fond du dernier numéro :

« Braves négociants ! Braves fondeurs d'huile ! Braves fabricateurs de conserves de pseudo-bœuf pour l'armée ! Braves chourineurs ! Braves bourreaux ! M. Deibler aussi, assure-t-on, est, à son foyer, le plus doux et le plus charmant des hommes ! »

JUDITH CLADEL.

### UN PROCÈS ORIGINAL

On compte les bestiaux par têtes ; cette numération peut elle s'appliquer à certains phénomènes de nos fêtes publiques ?

Les célèbres Millie-Christine sont en procès avec un hôtelier d'Anderson qui veut leur faire payer une double note : elles arguent que si elles possèdent deux têtes, quatre bras et quatre jambes, elles n'ont qu'un seul corps, et que déjà elles ont gagné contre une administration de chemins de fer qui voulait percevoir deux places pour se transporter.

C'est de l'imprévu en justice, cette cause-là.

### MES CISEAUX

Dans un salon, on parle d'un homme de lettres.

— C'est un collectionneur enragé, dit quelqu'un, il a chez lui des meubles de tous les siècles.

— En revanche, répond une autre personne, ses livres en ont aucun !

## Nos Dépêches

### SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

## Informations

### CONVOIATION D'ÉLÉCTEURS

Les électeurs de Saône et Loire sont convoqués pour le 9 octobre. A l'effet d'élire un sénateur, en remplacement de M. Buffet, sénateur inamovible, dont le siège a été attribué à ce département.

Les conseils se réuniront le 4 septembre, pour élire leurs délégués.

### UN ANNIVERSAIRE A SAINT-PÉTERSBOURG

Saint-Petersbourg. — La capitale française fera ce matin l'anniversaire de la visite de M. Félix Faure à St-Petersbourg par un service religieux, dans la chapelle de son aïeule bienfaitrice.

### LA MARÉCHALE DE MAC-MAHON

L'état de santé de Mme la maréchale de Mac-Mahon s'est sensiblement amélioré, et les craintes qu'on avait tout d'abord conçues, dans son entourage, s'évanouissent peu à peu.

### M. PAUL DESCHANEL

Paris. — M. Deschanel, président de la Chambre des députés, qui était retenu, hier soir, à Paris, en est reparti ce matin, pour rejoindre Carrières. Il sera de retour à Paris vers la fin de la semaine.

### LES POMMES DE TERRE FRANÇAISES EN ITALIE

Rome. — Le ministre du commerce d'Italie, pour donner satisfaction aux désirs exprimés par l'agriculture française, a dispensé les pommes de terre françaises entrant en Italie du lavage préalable qui leur était imposé. Ces dernières devront, toutefois, conformément aux règlements établis par la convention internationale phylloxérique de Berne, être épouillées de terre.

## LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Le Puy. — Au conseil général, M. Néron-Bancel dépose un vœu demandant que le Parlement s'occupe ou plus tôt des chambres consultatives d'agriculture.

M. Gratzou émet un vœu tendant à la diminution du droit fiscal sur les mutations immobilières et un second vœu pour que la loi militaire du 15 juillet 1889 soit modifiée, que les citoyens appelés pour trois ans ne fassent pas une période supplémentaire ou qu'ils ne soient appelés qu'en cas de grandes manœuvres importantes. Il demande, en outre, que l'article 23 de la même loi, qui fait bénéficier les habitants des villes de certaines dispenses, soit étendu aux populations agricoles.

## LES ASSASSINS DE M. DE MORÈS

Tunis. — L'instruction de l'affaire Morès suit son cours normal. L'interrogatoire des quatre témoins Chaambas de Tunisie a eu lieu, mais, depuis, un incident nouveau a surgi. Un mandataire de Mme de Morès, M. de Gail, s'est rendu à Soussou, où il aurait offert, comme récompense, de l'argent aux Chaambas témoins et au Mokkadem d'Ouargha. Cette intervention a produit une émotion assez vive dans le monde judiciaire de Soussou, qui la considérerait comme de nature à entraver l'œuvre de la justice.

Tunis. — L'instruction n'a pas été terminée par l'interrogatoire du Si-Mohammed et de ses Chaambas, car l'administration tenait en prison depuis 6 mois 6 Touaregs arrêtés depuis 10 mois pour vagabondage dans le Sud-Tunisien, et au sujet desquels une enquête avait démontré qu'ils avaient eu des relations avec les auteurs du massacre de la mission de Morès, ou du moins avec les recéleurs du butin enlevé.

Ces Touaregs ont été envoyés à Soussou où le juge d'instruction étudie leur affaire parallèlement avec celle des 3 Chaambas accusés de l'assassinat de de Morès.

Mme de Morès a fait remettre au marabout Si-Mohammed-El-Taieb, auteur de l'arrestation, une somme de 10.000 fr. C'est peut-être l'origine du bruit mentionné plus haut.

## L'AFFAIRE DREYFUS

### M. Sarrien et le procès

Paris. — Le Journal dit que le garde des sceaux se fait tenir, en province, où il se trouve actuellement, au courant des phases successives de l'affaire Dreyfus.

L'opinion générale des journaux, ce matin, continue à être que MM. Picquart et Leblois seront renvoyés en police correctionnelle.

## L'ÉGLISE D'ANGLETERRE

Grosse agitation. — A propos de la question du rituel. — Manifestations bruyantes.

Londres. — La vieille question du rituel de l'Église d'Angleterre, tant de fois soulevée, menace depuis quelque temps de tourner au tragique et de nous ramener de trois siècles en arrière.

On sait qu'en dehors des innombrables sectes protestantes l'Église angli-

clane se divise en haute et basse Eglise et que la haute Eglise tend de plus en plus à adopter toutes les manifestations extérieures du culte catholique. C'est au point que, dans certains temples anglais, un étranger pourrait assister à un service d'un bout à l'autre et sortir avec la conviction qu'il vient d'entendre la messe.

Une croisade s'est organisée contre ces errements, qui ont le don d'agacer certains protestants intraitables, et l'écho des promesses de M. Kentsit, un éditeur d'ouvrages religieux qui s'est mis à la tête des protestataires, a certainement déjà traversé la Manche.

La tactique des croisés consiste, entre autres opérations, à troubler par des manifestations plus ou moins bruyantes la célébration des services dans les édifices religieux où le rituel leur semble trop catholique.

A Liverpool, avant-hier, une démonstration de ce genre, la plus ardente qu'on ait encore vue, a failli coûter cher au malheureux célébrant, qui, après avoir été hué d'un bout à l'autre de la cérémonie, n'a dû qu'à la protection de la police de ne pas être écharpé par la foule des fidèles récalcitrants.

Ce serait mal connaître le caractère anglais que de considérer ces faits comme de peu d'importance. De côté et d'autre, on tiendra ferme, et des troubles sérieux peuvent survenir quand à faire réprimer ces troubles par la police c'est bien difficile, puisque les perturbateurs prétendent, assez justement, ne vouloir que faire respecter la loi de 1872, qui régit les formes extérieures du culte dans l'Église d'Angleterre. On ne voit, ici, d'autre remède qu'une nouvelle loi prêtant moins à des interprétations opposées.

## UN CONGRÈS CATHOLIQUE A CRÉFELD

Berlin. — Le quarante-cinquième Congrès catholique d'Allemagne, réuni à Créfeld, a eu un caractère social marqué.

Le docteur Urley a déclaré, en ouvrant le Congrès : « Nous combattons les adversaires du christianisme, sans trêve, avec les armes de la foi. Nous n'aurons pas de repos, jusqu'à ce que nous les ayons attirés à nous. Nous accomplirons aussi les réformes sociales qui, de jour en jour, deviennent plus nécessaires, nous souvenant que notre Pape est le Pape des travailleurs, et que notre empereur a reçu le surnom d'empereur social. »

Le Congrès s'est occupé de l'organisation corporative des travailleurs et a adopté une résolution tendant à rétablir le pouvoir temporel du Pape et invitant « les pouvoirs établis par Dieu sur terre à contribuer à cette œuvre. »

Le docteur Bachem et le prince Loewenstein ont rappelé, à ce propos, le rôle de plus en plus important que joue le Pape comme arbitre entre les peuples.

## LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

### LES AMÉRICAINS A HAWAÏ

San Francisco. — On mande de Honolulu, à la date du 12 août :

Dans la matinée du 12 août, le drapeau hawaïen, qui flottait sur les édifices publics, a été abaissé et remplacé, quelques instants après, par le drapeau américain. Une foule nombreuse assistait à cette imposante cérémonie.

Les différentes formalités de remise officielle de l'île entre les mains des autorités américaines ont ensuite eu lieu. Une proclamation du président Mac Kinley qui a été lue au cours de la cérémonie, a annoncé que les fonctionnaires hawaïens actuels resteraient en exercice, à condition de prêter serment au gouvernement américain.

Les tarifs de douane actuels resteront en vigueur, à moins que le Congrès n'en décide autrement.

### LE NOUVEAU RÉGIME DOUANIER A CUBA

Le nouveau régime douanier appliqué à Cuba fait bénéficier toutes les marchandises étrangères des tarifs modérés autrefois réservés aux seules marchandises espagnoles. Les Américains ne bénéficient d'aucun avantage qui ne soit accordé aux autres nationalités. Les droits de tonnage sont entièrement remaniés et abaissés. Les unités adoptées sont les unités métriques.

### LES AMÉRIC

merce espagnole; aucune pile de l'archipel ne sera vendue aux puissances; séparation de l'Église et de l'État dans tout l'archipel.

Tel est le cadre dans lequel les commissaires devront se mouvoir, toute latitude leur étant laissée pour les détails. Au ministère de la marine on considère que les difficultés ne font que de commencer à Manille. On se prépare à un nouvel envoi de troupes. Les demandes du général Aguinaldo, bien que quelques unes soient justes n'indiquent pas une attitude bien amicale envers les États-Unis.

INQUÉTIITUDES ESPAGNOLES

Madrid. — L'on est très inquiet au sujet de la question des Philippines. Malgré de nombreuses recherches dans tous les dictionnaires, on n'a pu éclaircir l'ambiguïté des propositions du président Mac Kinley qui n'aurait eu en vue, lors de la rédaction du protocole que de gagner du temps, afin d'arriver à une décision sur ce qu'il conviendrait de faire.

NÉGOCIATIONS ENTRE LE VATICAN ET LA MAISON-BLANCHE

Vienna. — La Politique Correspondence annonce que le Vatican ouvrira incessamment des négociations avec les États-Unis au sujet de la situation ecclésiastique dans les colonies espagnoles dont se sont emparés les Américains.

On croit que les arrangements seront les mêmes que ceux qui furent pris lors de l'annexion d'une partie des territoires du Mexique.

Le clergé espagnol fut remplacé par des prêtres français, en raison de leur plus grande facilité pour parler la langue que les prêtres anglais ou irlandais. C'est, croit-on, ce qui sera fait à Cuba, à Porto-Rico et peut-être aussi aux Philippines.

L'AGITATION CARLISTE

Madrid. — La police a perquisitionné au cercle carliste, quartier de Chambery, à Madrid, et a opéré la saisie de documents d'un intérêt capital pour le gouvernement, notamment le plan d'une organisation militaire carliste s'étendant au nord et au centre de l'Espagne.

L'ESPAGNE ET LA FRANCE

La Gazette publie les décrets accordant les décorations que nous avons annoncées dernièrement concernant MM. Delcassé, Cambon, Patenôtre, etc.

AU CONGO BELGE

Bruxelles. — Un télégramme reçu au gouvernement de l'Etat indépendant du Congo, annonce que les évènements ont été réglés, le 4 juin dernier. Leur tentative ayant échoué, les Belges se sont retirés vers le nord. Pendant le combat, deux officiers, dont le lieutenant Desmeux, de l'armée belge, ont été tués.

INCENDIES DE FORÊTS

Bordeaux. — Un incendie de forêt a eu lieu hier matin aux environs de Marçay-prime (Gironde).

Un vieillard de soixante-seize ans et un enfant de cinq ans, surpris par l'incendie ont été carbonisés. Etant donné l'intensité de l'incendie, et la rapidité avec laquelle il s'est propagé, on a craint un moment qu'il n'y eût d'autres victimes, mais un orage épouvantable est survenu vers neuf heures du soir qui a dissipé toutes les craintes et éteint l'incendie. Signalons qu'un ours de cet orage la foudre est tombée en plusieurs endroits de la ville.

On signale d'autres incendies de forêts dans le département des Landes et dans la direction de la Charente-Inférieure.

LA CHALEUR

Paris. — Cette nuit, vers deux heures, après une journée de chaleur suffoquante, un cours de quelque six cas mortels a insolation se sont produits, un violent orage a cessé sur Paris. La foudre est tombée sur la tour Eiffel.

On ne signale, jusqu'ici, du moins, aucun incident, pendant la journée d'hier, parmi les réservistes d'infanterie, qui ont rejoint les régiments avec lesquels ils devaient participer aux grandes manœuvres.

Le Journal dit qu'il faut ajouter aux graves accidents déjà signalés, ceux produits pendant la période de guerre du 72<sup>e</sup> de ligne. Plusieurs soldats ont dû être transportés à l'hôpital d'Amiens et cinq

d'entre eux, jusqu'ici, sont morts, emportés soit par la fièvre typhoïde, soit par des congestions dues à la chaleur.

Le Soleil reçoit de Marseille la nouvelle que l'intensité de la chaleur cause de sérieuses inquiétudes sur les prises d'eau en Durance qui alimentent Marseille. Le préfet va prendre des mesures urgentes pour la réglementation rigoureuse des prises d'eau.

GUERRE & MARINE

L'escadre de la Méditerranée Toulon. — L'escadre de manœuvres rentrera le 30 août probablement. Après s'être ravitaillée, elle se divisera en trois groupes. Le premier, sous les ordres de l'amiral Humann, accompagnera M. Lockhart dans sa tournée en Algérie et en Corse; la seconde, sous le commandement du contre-amiral Maréchal, ferait une tournée d'un mois dans le Levant, et enfin le Jauréguiberry et un ou deux croiseurs accompagneraient M. Leterrière, gouverneur de l'Algérie, à son nouveau poste.

L'amiral Humann L'Officiel publie, ce matin, la nomination de l'amiral Humann comme inspecteur général de la marine.

Nouvelles Diverses

L'exposition de 1900

Saint-Petersbourg. — Le ministre de la marine russe agit actuellement la question d'organiser en 1900 une exposition rétrospective des résultats du développement et de l'activité des différentes branches de l'art naval militaire pendant toute la durée du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le même ministre projette la prochaine exécution de travaux d'approfondissement et d'élargissement du port maritime de St-Petersbourg.

L'affaire Lucie Guyon

Paris. — Ce matin on a procédé à l'autopsie de la petite Guyon. Il en résulte que la chute n'a amené aucune lésion grave et que la mort doit être attribuée à la faim.

En effet les intestins ne contenaient aucun aliment. Cet après-midi aura lieu la confrontation des époux Guyon et la reconstitution du crime.

Employé incendiaire

Paris. — Un incendie dû à la malveillance a éclaté ce matin à 5 heures, rue Greneta, chez un fabricant de presses.

C'est un des employés qui a mis le feu pour cacher les détournements dont il s'était rendu coupable. L'incendiaire a été arrêté.

Terrible drame passionnel

Angoulême. — Un affreux drame passionnel s'est déroulé ce matin, à cinq heures, rue Gate-Bourse, près du champ de manœuvres. Un capitaine d'artillerie, M. B..., a tué, à coups de revolver, sa maîtresse et son ordonnance, puis il s'est suicidé quelques instants après.

La cause du drame serait une scène violente qui aurait eu lieu entre le capitaine et sa maîtresse.

Le naufrage de la « Bourgogne »

New-York. — M. Bruwaert, consul général, continuant son enquête sur le naufrage du paquebot la Bourgogne, vient d'entendre M. Comeau, un des passagers sauvés.

M. Comeau est venu déclarer que ce n'est pas un matelot, mais bien lui qui a pris M. Achard à la gorge, non pour l'écartier, mais au contraire pour le faire passer du radcau sur le canot sauveur. M. Comeau ne pouvait tenir autrement hors de l'eau la tête du naufragé à demi-asphyxié.

Accident de chemin de fer

Paris. — Cette nuit à 11 heures, le train de marchandises 3101 quittant la gare de Versailles-Chantiers pour se rendre à Dreux, a déraillé dès son départ par suite d'un faux aiguillage.

Cinq wagons ont été réduits en miettes et deux personnes ont été blessées.

Un drame de famille

On mande de Compiègne: Un horrible drame s'est déroulé la nuit dernière à Beaulieu-les-Fontaines, canton de Lassigny. Une fille Angèle Quevrevue, âgée de dix-neuf ans, ex-vendeuse chez un charron, a tué son père dans les circonstances suivantes:

Celui-ci, Arcade Quevrevue, âgé de cinquante-quatre ans, manouvrier, quittait l'Anberge à dix heures, en déclarant qu'il rentrerait chez lui pour administrer une verte correction à « son petit cochon ». C'était son fils Edouard, âgé de quatorze ans, qu'il désignait ainsi.

En effet, à peine rentré, il détachait sa ceinture garnie d'une forte boucle et frappait à coups redoublés le malheureux enfant qui reposait sur son lit.

Les gémissements du petit martyr, victime des brutalités sans cesse renouvelées de son père, réveillèrent la mère et la fille qui dormaient dans une chambre voisine.

A la vue de cette scène de sauvagerie, Angèle Quevrevue, saisissant la barre des chenets de la cheminée, en porta un violent coup sur la tête de son père qui, tombant à la renverse sur l'enfant, ne tarda pas à expirer.

S'armant à son tour de la pelle à feu, la mère s'acharna sur le cadavre de son mari, dont la tête fut bientôt littéralement réduite en bouillie, les oreilles déchirées, le cuir chevelu arraché, le crâne fracturé en plusieurs endroits.

Le crime accompli, les deux femmes allèrent prévenir un médecin, puis se rendirent à la gendarmerie, où elles firent des aveux complets.

MM. Coston, substitut, et Semelaigne, juge d'instruction, se sont rendus ce matin sur les lieux pour procéder à une enquête.

Les deux criminelles ont été écrouées à la maison d'arrêt de Compiègne. Sur l'ordre des médecins, l'inhumation d'Arcade Quevrevue a eu lieu ce soir.

Faux monnaies

Barcelona. — Deux agents secrets de la police française assistés d'un brigadier de sergents de ville de San Gervasian et de six municipaux en bourgeois viennent de découvrir une fabrique de fausse monnaie française dont ils filèrent depuis plusieurs jours les directeurs. Le bâtiment était installé au quatrième étage d'une maison située rue San Baltrau.

Elle était montée avec tous les appareils perfectionnés et les instruments du dernier modèle.

On n'avait pas vu depuis vingt ans une fabrique de fausse monnaie mieux comprise.

Il était midi quand les agents firent soudainement irruption dans la maison. Quatre ouvriers de nationalité espagnole étaient en train de fabriquer des pièces de 5 francs à l'effigie de la République française et au millésime de 1876. Ils opposèrent aucune résistance et suivirent les agents au Palais de Justice où ils ont été provisoirement enfermés en attendant l'instruction.

Les agents ont saisi tout le matériel. On confisquait non seulement des pièces de 5 francs et de 2 francs de monnaie française, mais aussi de la monnaie espagnole.

Les pièces étaient admirablement imitées. On est certain que les directeurs ont des complices qui sont actuellement recherchés.

Petites Nouvelles

Ragatz. — Le roi et la reine de Roumanie sont arrivés ici.

Vienna. — Le prince Danilo de Monténégro est parti ce matin pour Karisbad.

MOLIN FRÈRES 25, rue Hôpital-de-Ville — Place des Jacobins

Chronique Locale

Dans l'armée. — (Service de santé) — M. Annequin, médecin chef de l'hôpital Villemanzy, est nommé directeur du service de santé du 5<sup>e</sup> corps.

M. Poignon, médecin chef de l'école d'application de Fontainebleau, est nommé médecin chef de l'hôpital Villemanzy, à Lyon.

M. Austerlitz, médecin major au 20<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est nommé au 158<sup>e</sup> régiment.

M. Breull, aide-major au 10<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est nommé au 7<sup>e</sup> cuirassiers.

Accident du travail. — Un ouvrier maçon, nommé Pierre Dephillipi, âgé de quarante-cinq ans, Italien, demeurant 54, rue Moilière, travaillant dans une maison en construction à l'angle des rues Barrême et de Vendôme, lorsqu'il est tombé d'une hauteur de deux mètres environ.

Dephillipi s'est fait diverses contusions qui ont nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

Accident à Condrieu. — M. Chanat, propriétaire-cultivateur à Condrieu, lieu du Rosary, vient d'être victime d'un grave accident. Un tas d'herbes sèches avait pris feu à peu de distance de la maison d'habitation de M. Chanat. Celui-ci, craignant pour la sécurité de sa maison, se mit en devoir d'éteindre ce commencement d'incendie.

Malheureusement, le feu se communiqua à ses vêtements, et il aurait infailliblement péri dans les flammes sans l'intervention de MM. Galey et Gabert.

Ces derniers, ayant entendu ses cris désespérés, se sont aussitôt portés à son secours; M. Chanat a été transporté à l'hospice de la ville. A moins que des complications surviennent, sa vie n'est pas en danger.

Victime de la chaleur. — Pris d'une indisposition subite, hier, vers quatre heures du soir, M. Jacques Artru, âgé de trente-cinq ans, boucher, demeurant rue du Musée, 3, est tombé sans connaissance sur la place de la Bascule. Les premiers soins lui ont été prodigués par le docteur Berger, à la pharmacie Sabourault, même place.

Transporté ensuite chez sa sœur, Mme veuve Garin, cours Vitton, 108, le malheureux y est mort quelques minutes après d'une congestion cérébrale produite par une insolation.

L'accident du pont du Midi. — On a établi l'identité du malheureux qui s'était fracassé le crâne en tombant sur le bas-pont du quai Perrache. C'est un nommé Charles Limoney, 28 ans, né à Rives-sur-Fure (Isère). Il était domestique chez M. Jourdan, messager de Volron et habitait à Lyon, avenue Thiers, 97.

Cochers et conducteurs. — Un violent échange de propos injurieux suivi de coups de poings a eu lieu la nuit dernière, en face du dépôt des tramways des Charpennes, entre les sieurs A. C... et C. G... l'un et l'autre employés à la Compagnie. Les agents étant survenus au moment où ils venaient leur querelle, ils se sont empressés de remettre à une date ultérieure la suite de leurs brutales explications.

Les accidents de la circulation. — Le tramway électrique d'Ecully a eu, place du Marché, son avant déformé par le choc avec un tombereau vide conduit par M. Leduc. Il n'y a point eu d'accident de personne.

Cours Henri, une voiture a heurté une carriole à bras traînée par M. Raigue. Les dégâts ont porté sur les bagages du petit véhicule qui ont été cassés. M. Raigue s'en est cependant tiré indemne.

Une tranchée construite au milieu de la chaussée du pont de Serin a occasionné deux accidents de circulation très graves. Un cheval attelé au tramway de Vaise y a été précipité à la suite d'un écart et s'est fait une forte blessure à la jambe gauche. La tête du véhicule a été cassée; son remplacement a nécessité une interruption de la circulation d'au moins vingt minutes.

Par suite d'un fort cahot, une voiture servant au transport de la viande a versé dans cette malencontreuse tranchée. Contre toute prévision, les dégâts ont été insignifiants et il a suffi de dix minutes pour remettre sur pied l'attelage qui a tranquillement repris sa route.

Chronique du feu. — On a arrêté le sieur Georges Léonard, m-çon, qui avait mis le feu aux herbes sèches du terrain vague s'étendant entre le boulevard de la Croix Rousse et la rue Deschazelles. L'incendie s'est propagé sur une surface de 80 mètres environ.

Accident ou suicide. — Un individu inconnu est tombé hier soir dans le Rhône près du pont Lafayette. Il a disparu, entraîné par le courant, avant l'arrivée de tout secours. Malgré les recherches faites, le corps n'a pu être retrouvé.

Chemin de Fer de Fourvière et Ouest-Lyonnais. — A l'occasion des vacances, la Compagnie du chemin de fer de Fourvière et Ouest-Lyonnais mettra en marche le dimanche 28 août courant, un train spécial direct, partant de Lyon-Saint-Just à 7 h. 40 du matin, arrivant à Vaugneray à 8 h. 18 et à Mornant à 8 h. 39 du matin.

Prix unique du billet aller et retour: 1 franc.

Afin de faciliter les excursions à Yzeron et à Sainte-Catherine, des voitures attendront l'arrivée de ce train aux gares de Vaugneray et de Mornant.

Le retour s'effectuera par les trains réguliers de la soirée.

Le nombre de places étant limité, MM. les voyageurs qui désirent prendre ce train sont priés de se munir de leurs billets, dès à présent, aux gares de Lyonville et de Lyon-Saint-Just.

Marchés déconvois. — La chambre syndicale des marchands producteurs de la rive gauche du Rhône, à l'honneur d'informer ses adhérents qu'elle a reçu satisfaction de l'adjudication des marchés sur le différend qui s'est élevé entre eux au sujet du supplément d'abonnement à verser, vu la décision du Conseil d'Etat portant l'abonnement de 30 à 50 francs.

Elle informe donc ses membres qu'ils n'ont à verser que la fraction équivalente aux quatre mois et demi à partir du 15 août date de la mise en vigueur du nouveau tarif; soit la somme de 7 fr. 50.

263 Sociétés de secours mutuels. — Le Conseil d'Administration et la Commission

ont l'honneur d'informer les personnes porteurs de billets de tombola que le tirage aura lieu le 5 septembre à 8 heures du soir dans la grande salle du premier étage du café Colomb, rue Pléney.

POUDRE INSECTICIDE OU SERPENT 12, rue Lanternes. — Poudroyants CHABLY! QUINA DÉLICIEUX

Concours agricole de Roybon

Saint-Marcellin. — Le concours annuel institué par la société d'agriculture de l'arrondissement de Saint-Marcellin, favorisé par un temps magnifique, a été fêté dimanche 21 août à Roybon, avec un éclat tout à fait exceptionnel. Pour recevoir ses hôtes, la ville s'était mise en frais. Des fleurs, de la verdure dans toutes les rues, des drapeaux à toutes les fenêtres, et par dessus tout, un accueil bienveillant et sympathique de la part de tous les habitants.

A l'arrivée successive des invités, M. le maire Peloux-Chabry offrait gracieusement, à la mairie, des rafraîchissements qu'on était bien aise de trouver par cette chaleur caniculaire.

M. Vignand-Dumoulin, qui tout le monde était heureux de revoir à la tête de la Société, a présidé la cérémonie assisté de MM. de Montale, vice-président, de Grandville, président du syndicat de Saint-Marcellin, etc., etc.

Après un banquet très animé et excellentement servi, M. Vignand-Dumoulin prononce un superbe discours écouté par l'assistance avec une attention soutenue.

Après ce discours, on procède à l'appel des primes cantonales et des primes d'arrondissement. Les premières, délivrées aux cultivateurs pour la bonne tenue de leurs exploitations, pour la culture et l'entretien des vignes et des prairies, aux pères de famille, aux fils qui ont les études, aux instituteurs pour leurs notions agricoles données à leurs élèves et à cet égard nous ferons remarquer l'importance que la Société d'agriculture attache à ces leçons par le nombre et l'importance des primes qu'elle accorde et les ouvrages agricoles qu'elle a distribués aux jeunes élèves de l'école de Viriville, Roybon, Rodure et Montfalcon, enfin aux meilleurs serviteurs et servantes agricoles.

Les deuxièmes, aux exposants d'animaux de races bovine, chevaline, porcine et ovine, de fruits et d'objets divers et enfin d'instruments agricoles.

I. — Primes cantonales La commission chargée de visiter les propriétés et de distribuer les primes cantonales était composée de MM. Alluy Gadet président cantonal, Peloux Chabry, notaire et maire de Roybon, Théodore Biachon, de Vinay et Guste Ardéac de Châteauneuf.

1<sup>re</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

2<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

3<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

4<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

5<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

6<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

7<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

8<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

9<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

10<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

11<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

12<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

13<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

14<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

15<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

16<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

17<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

18<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

19<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

20<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

21<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

22<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

23<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

24<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

25<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

26<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

27<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

28<sup>e</sup> Médaille d'or offerte par le gouvernement de la République, décernée à M. Favre Louis, régisseur de M. Rocher.

médaille de bronze de la Société d'Agriculture.

IV. — Défrichement des terres A défaut des propriétaires à récompenser pour la tenue de leurs terres, la Commission a appliqué le montant des primes affectées à cet article, aux propriétaires qui se sont adonnés au défrichement de leurs terres et qui ont obtenu un diplôme d'honneur et 80 francs.

1<sup>re</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

2<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

3<sup>e</sup> Prime. — Auguste Dumoulin, fermier chez M. Jacob Gaillard, à Roybon, 25 francs.

4<sup>e</sup> Prime. — François Gillet, propriétaire au Pré Raynaud, à Roybon, 15 francs.

5<sup>e</sup> Prime. — Henri Pêcheur, propriétaire à Viriville, 15 francs.

V. — Education des enfants Aux pères de famille qui auront élevé leurs enfants dans l'amour de l'agriculture et les leurs exploitations.

1<sup>re</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

2<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

3<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

4<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

5<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

6<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

7<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

8<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

9<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

10<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

11<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

12<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

13<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

14<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

15<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

16<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

17<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

18<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

19<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

20<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

21<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

22<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

23<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un diplôme d'honneur et 80 francs.

24<sup>e</sup> Prime. — Louis Dubey, propriétaire à Roybon, un



# LACOUTURE

MANUFACTURE D'ARMES

85, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon

TELEPHONE



**FUSILS** Lefaucheur, bascule, double et adhérent, à 42, 47, 51, 65, 80, 100 francs et au-dessus.

**FUSILS** à percussion centrale, Cholet-Bored, bascule, double et adhérent, à 60, 85, 103, 115, 139 francs et au-dessus.

**FUSILS** à percussion centrale, Cholet-Bored, bascule, et sous le pontet, à 42, 47, 51, 65, 80, 100 francs et au-dessus.

**FUSILS** à percussion centrale, Cholet-Bored, bascule, à double verrou, et entre les chiens, à 119, 125, 130, 150, 180, 200 francs et au-dessus.

**FUSILS** à percussion centrale, Cholet-Bored, bascule, à triple verrou, et entre les chiens, à 200, 240, 280, 300, 400 francs et au-dessus.

**FUSILS SPECIAUX** à percussion de la maison Lefaucheur.

**SPECIALITE DE FUSILS D'ARMES**  
Systèmes ANSON et BIRLEY, le meilleur de tous les fusils d'armes.

**FUSILS** Kammo-Las (sans chien), à 185, 225, 245, 270, 300, 350, 400, 450, 500, 600, 800 francs et au-dessus.

Grand choix de Revolvers, de Carabines et Pistolets de tir.

Cartouches chargées, Carabines  
Cartouchères et divers Articles de Chasse et d'Exercice

**ECHANGES ET REPARATIONS**

**DOUILLES** Lefaucheur à broches, de 1.25 à 6 francs le cent.

**DOUILLES** à percussion centrale, de 1.70 à 6 francs le cent.

**Prix exceptionnels défiant toute concurrence**

**AVIS** - Toutes nos armes sont éprouvées et garanties. Toute arme non éprouvée qui ne conviendrait pas après l'essai, pour quelque motif que ce soit, sera échangée sans pertes.

ENVOI FRANCO SUR DEMANDE DU TARIF ILLUSTRE

**SI VOS CHEVEUX TOMBENT**  
LA GRANDE  
VERITABLE PETROLE HAHN  
PARFUMS ET PHARMACIES  
Grand Prix, VIBERT, Lyon - Dépositaire, Parfums et Pharmacies.

**PIANOS & ORGUES**  
DE TOUTES MARQUES

**M. Lejeune**  
Maitre diplômé de Conservatoire de Paris  
LYON - 50, Rue de la Charité, 50 - LYON

Grande facilité de paiement  
**VENTE A 50 MOIS DE CREDIT**  
Avec facilité de remboursement  
**VENTE, LOCATION, ACCORDS, REPARATIONS**

La Maison entretient gratuitement ses pianos et locations

**GENÈVE**  
**Hôtel du Mont-Blanc**  
Rue du Rhône, M<sup>me</sup> Vve GRAS-MOYNAT, recommandant au élégé et aux familles.

Pour Vendre ou Acheter  
**PROPRIÉTÉS - CHATEAUX**  
Vignobles  
dans tout le Sud-Est de la France  
S'adresser à **CHABERT** Rue de la République, 115  
Commissionnaire en Immobilier  
ETATISTE (Drôme)

**ON DEMANDE**  
un jeune homme ayant son brevet et sachant chanter pour être professeur dans une école libre aux environs de Grenoble. Bonnes références. S'adresser à M. le curé de Sassenage (Isère).

**MARIAGE**  
Monsieur, 40 ans, veuf, sans enfants, propriétaire de vignobles et commerçant en vins, se marierait avec demoiselle ou dame, même avec enfant, ou membre de sa famille, ayant au minimum 10,000 francs. On peut correspondre avec lui-même en s'adressant aux bureaux du journal. Initiales S. E.

**Toile Souveraine**  
JULIE GRANDJEAN  
50 ans de succès  
**Contre Douleurs**  
Plaies & Blessures

PARIS - 10, rue de Valenciennes  
LYON - 10, rue de la République

**ELIXIR de SAINT-PIERRE**  
La meilleure de toutes les Liqueurs de Table  
fabriquée par le R. P. Diodato Camurani,  
Directeur de la Pharmacie du VATICAN, à ROME

En vente dans toutes les Maisons d'Epicerie fines et de Liqueurs

**Rotisserie Marseillaise de Café**  
Maison d'importation au Havre et à Marseille

La plus importante Vente française torréifiant 5,000 livres par Jour

Le succès et les appréciations toutes élogieuses que nos qualités ont obtenues auprès des amateurs et fins connaisseurs de café nous autorisent à affirmer la supériorité incontestable de notre marque et nous permettent de citer notre café marque bleue comme étant

**LE MEILLEUR CAFÉ TORRÉFIÉ**

Dépôt général : 8, Place Bellecour, 8, Lyon

**LISEZ LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE**  
chaque semaine

**Polices remboursables à 100 fr.**  
Coûtant 5 francs au Comptant  
ou 6 francs à terme, payables en 60 mois

Par le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois on se constitue un capital de 100 francs et l'on rembourse en 60 fois, par mensualités de 1 franc 50 centimes, ce capital de 100 francs, plus les intérêts de 1 franc 50 centimes par mois, soit un total de 104 francs 50 centimes.

**SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE**  
siège social : 2, Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

**FAMILLE** honor. sans enfants, babil. campagne, séjour agréable, voie ferrée, offre chambre et nourriture à jeune personne. - Prix modéré.

**Même** - Offre chambre, nourriture et soins à personne âgée et hon. disposant en viager d'un capital de 10,000 fr.

**Même** - Offre soins et un bon élev. enfant naturel (fille de préf.) issu de bonne famille et ayant capital. Disposition absolue. S'adresser au journal.

**A CEDER** pour se retirer des affaires  
fonds Chapellerie, Chaussures, Bonneterie, Ganterie, etc. dans ville import. de la Loire; isolé, p. paiement. S'adresser Ag. Fournier, St Etienne, 1670.

**A vendre** aux Brotteaux, dans de bonnes situations et en parfait état :  
1. Une Maison de 62,000 fr.  
2. Une Maison de 90,000 fr.  
à proximité cours et boulevard, n° 2470.

**ORPH. LINE** anglaise cherche place de gouvernante auprès d'enfants ou de vieillards de compagnie. Pourrait enseigner un peu le français. Très pressée. S'adresser aux bureaux du journal.

**ON EMPRUNTERAIT**  
en un ou plusieurs lots, 60,000 f. à 3 0/0, emprunt garanti par immeuble. Renseign., bur. du journal, n° 333.

**ON ACHETERAIT**  
1. Maisons en mauvais état, à des prix peu élevés ;  
2. Maisons dans n'importe quel quartier, dans les prix de 20,000 francs.  
S'adresser à M. Gavand, ancien notaire, rue de la Charité, 46.

**Vitreaux d'Eglise**  
**NICOD JUBIN**  
Successeur de G. Defêtre  
BUREAUX ET ATELIERS  
122, Rue St-Georges, 122  
LYON

**VITRAUX D'APPARTEMENTS**  
DE TOUTS STYLES

**MAISON A TUYAUX**  
A VENDRE (bonne occasion)  
Buffet et montre pariaite, 4 jeux  
Clavier transporteur se soulevant aux pieds.

GUETTON-DANON, r. Duguesclin, 4

**HOTEL JEANNE D'ARC**  
(ex-Brigade-Bombardé)  
PARIS-BROCARD, rue de la Combarde, 8, LYON  
6 francs par jour; Repas à partir de 2 francs  
LE PLUS ANCIEN HOTEL CONNU DU CLERGE

Nous recommandons spécialement  
**Le Magasin de Chaussures**

**A L'ESPÉRANCE**  
Le mieux assorti et vendant le meilleur marché  
**ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE**  
Dépositaire des premières Manufactures de France  
24, Rue Victor-Hugo, 24

**GRANDE INFIRMERIE CANINE**  
CHENIL MODÈLE, rue Coras-de-Clugny, 15  
**GROSSETÊTE, Vétérinaire**  
Rue Pierre-Corneille, 117  
Cabinet de midi à deux heures et demi

Les chiens sont pris en pension, traitement et observation  
Les propriétaires peuvent assister à la visite de 11 h. au cheval.

**HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR**  
4, rue du Poyrat, Lyon  
Maison recommandée aux Familles

**EAU D'ARQUEBUSE**  
De l'Héritage des Frères Maristes  
LIQUEUR VULNÉRAIRE PERFECTIOMÉE  
LES LITRES : 4 fr. 50

**LIQUEUR DE L'HERMITAGE**  
VITRIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE  
LES LITRES : 6 fr. 50

Adresser ses commandes au Frère Procureur général  
des Frères Maristes, à Saint-Germain-Laval (Rhône).

# Imprimerie Universelle

ADJOINTE A LA « FRANCE LIBRE »

LYON - 35, RUE DE CONDE, 35 bis - LYON

**SPECIALITE**  
**D'AFFICHES**  
de  
TOUTES DIMENSIONS

Libre dans les vingt-quatre heures  
**Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe**  
**LETTRES DE MARIAGE**  
Circulaires et Prospectus de tous genres

**Tirages de Luxe**  
EN NOIR  
ou  
EN COULEURS

Elle livre les **LETTRES DE DECÈS** deux heures après la Commande

**Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine**  
Impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens

**CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE**

L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit

## BOURSE DE PARIS du 23 Août

## BOURSE DE LYON du 23 août

BOURSE DE PARIS					BOURSE DE LYON														
PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTAT	DERNIER COURS	TERME	ACTIONS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTATS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
103 50	0/0 Français, sept. 1905	103 50	621	Comp. Nat. Mexique	625	508 50	Commanche 1890	505	4	Parana 5 0/0	39	103 40	0/0 Français	103 60					
103 50	Extérieure 4 0/0	103 50	621	Robinson Bank	464	36 75	Bons à lots 1887	661	36 75	Suez 5 0/0	661	101 90	0/0 Américain						
97 20	Russe 3 0/0 1891	97 20	621	Quilmas de Paris	1390	500 25	Bons à lots 1887	34 50	484	0/0	50	106 25	1/2 0/0 1894	106 25					
102 50	Russe 3 1/2 1894	102 50	621	Voitures de Paris	51 75	51 75	Bons à lots 1887	91 75	505	Forces mot Rhône	560	106 25	coupons 500	106 25					
27 15	Turo 4 0/0 série C	27 15	621	RENTES			Bons à lots Panama	8		Mobilier espagnol	357	91 50	coupons 500	91 50					
				EGYPTE			Exposition 1889	125		Sud-France	456	109 40	Emp. 2 1/2 0/0 Tonk.	109 40					
				101 60	101 60	16 25	1900	12		CleGén. R. Tramw.	515 50	105	Emp. 3 0/0 1891	105					
				102 75	102 75	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	China 4 0/0	109 40					
				103 50	103 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	Dette égypt. unifiée	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie	357	109 40	priv. 200	104 50					
				102 50	102 50	12 25	1900	92		Comp. d'Algérie</									